



UNIVERSITE DE LISALA

**CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE
PLURIDISCIPLINAIRE (CIREP)**

STATUT : UNIVERSITE PUBLIQUE

Web : www.cirep.ac.cd

Email : info@cirep.ac.cd

NOTES DE COURS DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Objectif du cours

Ce cours de la gestion durable des ressources naturelles vise à:

1. Comprendre les concepts de durabilité et de gestion des ressources naturelles : Le cours vise à fournir une base théorique solide sur les principes de durabilité et les défis liés à la gestion des ressources naturelles.
2. Connaître les ressources naturelles et leur importance : Les apprenants devraient acquérir une connaissance approfondie des différentes ressources naturelles (eau, sol, forêts, biodiversité, etc.) et comprendre leur rôle crucial dans le maintien de la vie sur Terre.
3. Apprendre les méthodes et les outils de gestion durable : Le cours peut inclure des modules pratiques sur les techniques de gestion durable des ressources naturelles, telles que la gestion des bassins versants, la restauration des écosystèmes, la planification forestière durable, etc.
4. Sensibiliser aux enjeux environnementaux : Les apprenants devraient être sensibilisés aux défis environnementaux actuels tels que le changement climatique, la déforestation, la pollution de l'eau, et comprendre comment une gestion inadéquate des ressources naturelles peut contribuer à ces problèmes.
5. Promouvoir l'engagement et l'action : Le cours peut encourager les apprenants à s'engager dans des actions concrètes pour promouvoir la durabilité et la conservation des ressources naturelles, que ce soit au niveau individuel, communautaire ou institutionnel.

Introduction

L'exploitation des ressources naturelles comme les terres fertiles, l'eau, le bois ou encore les minerais constitue le socle du développement des sociétés humaines. Mais depuis la révolution industrielle en Europe au XIX^{ème} siècle, ces prélèvements ont explosé. Au cours des trente dernières années, l'Humanité a augmenté de 50% l'extraction de ressources naturelles. Chaque année c'est désormais 60 milliards de tonnes de ressources naturelles qui sont prélevées des écosystèmes et des mines, soit l'équivalent du poids d'une Tour Eiffel toutes les 5 secondes. De nombreux écosystèmes sont au bord de la rupture et la liste des espèces animales et végétales menacées s'allonge chaque année.

Par ailleurs, les modes d'exploitation de ces ressources naturelles sont souvent source de violation des droits des populations de la planète, de mise en péril de leurs cultures et de leurs modes de vie. Plutôt que d'être un droit fondamental, l'accès aux ressources naturelles et aux terres est devenu un enjeu géostratégique crucial. Les pays en développement sont souvent dotés de ressources naturelles importantes, sans que celles-ci contribuent réellement au développement de leurs populations. Bien au contraire, l'exploitation de ces ressources tend à aggraver leurs conditions d'existence à la fois au plan social, économique et environnemental. Un peu partout dans le monde les conflits se multiplient entre des communautés locales et des entreprises.

L'Humanité est entrain de franchir un nouveau seuil, celui au-delà duquel la frénésie de consommation des plus riches menace la survie même des plus pauvres c'est-à-dire leur capacité à répondre à leurs besoins vitaux.

La Déclaration du Millénaire affirme à plusieurs reprises les deux principes d'égalité et de responsabilité partagée, qui doivent conduire à « créer un environnement – aussi bien au niveau national que mondial - favorable au développement et à l'élimination de la pauvreté ». C'est en termes de justice sociale et environnementale que l'utilisation des ressources naturelles doit être pensée, afin qu'elle bénéficie au développement de toutes et de tous.

Une gestion durable et équitable des ressources doit s'exercer dans l'intérêt des populations, conformément au droit souverain des États et des peuples de disposer de leurs

richesses et de leurs ressources naturelles. Cela exige également une meilleure répartition des richesses issues de l'exploitation des ressources naturelles. Et pour ce faire, une régulation contraignante des multinationales et l'implication des populations locales sont indispensables.

Définition

L'environnement englobe les éléments suivants : le climat, la géographie, la géologie, les ressources naturelles, l'homme, la faune et la flore, ainsi que les liens entre tous ces éléments. D'aucuns emploient le terme « environnement » pour décrire une « situation » ou un « contexte ». Exemples : l'environnement politique, l'environnement sécuritaire.

I. Emergence et dynamique de l'économie environnementale

Les années 1970, avec les deux chocs pétroliers apportant la preuve d'une raréfaction d'un nombre croissant de ressources naturelles, vont mettre au goût du jour les préoccupations environnementales. Dans ce contexte, des chercheurs, regroupés au sein du Club de Rome, ont publié en 1972 « *The Limits to Growth* » puis sa suite « *Beyond the Limits* » et une mise en jour supplémentaire douze ans plus tard. Ce rapport affirme que si les tendances économiques et écologiques actuelles se perpétuent, la plupart des ressources naturelles seront à terme « puisées », ce qui limitera toute croissance économique. Ainsi deux siècles plus tard, l'état stationnaire inéluctable de l'économie classique resurgit dans le rapport du Club de Rome « l'idée de la croissance zéro est apparue à beaucoup comme une résurgence des thèmes malthusiens, dans laquelle la pénurie des ressources naturelles et la pollution joueraient le même rôle que la limitation des terres disponibles et les rendements décroissants en agriculture chez les classiques ».

A ce défi posé par la gestion environnementale, l'analyse économique va répondre par une diversité d'approches.

L'émergence de l'économie environnementale en tant que domaine d'analyse à part entière, est caractérisée par la naissance de deux écoles, deux philosophies différentes du point de vue de leurs visions : d'un côté les « pessimistes » et de l'autre les « optimistes ».

L'école des « optimistes », adopte la démarche néoclassique standard et prolonge les travaux de Hotelling et de Pigou par la création de deux courants de l'économie environnementale.

L'économie de l'environnement et l'économie des ressources naturelles. Ces deux courants, appelés couramment « économie de l'environnement », insèrent les problèmes environnementaux dans le cadre des méthodes d'analyse de néoclassique.

L'économie de l'environnement considère l'environnement comme fondamentalement extérieur à la sphère économique. Et l'environnement est pris en compte par l'analyse économique s'il perturbe, en tant qu'externalité l'allocation optimale des ressources. Dans ce cas, il faut le soumettre à une logique marchée. L'internalisation des effets externes environnementaux se présente alors comme le centre d'intérêt de ce courant de l'économie environnementale. C'est pourquoi l'économie de l'environnement est généralement assimilée à une économie de la pollution. Celle-ci est analysée comme une désutilité pour les agents économiques non exprimée sur le marché par le biais d'un signal-prix.

L'économie des ressources naturelles, quant à elle, perçoit l'environnement, non comme d'externalité mais comme un capital naturel, un stock de ressources matérielles. Ce stock se subdivise en ressources épuisables et en ressources renouvelables. L'utilisation intertemporelle optimale de cette ressource est fonction de leur prix de marché, indicateur du niveau et de la durée des prélèvements. La démarche d'analyse de ce courant de l'économie environnementale est inspirée du travail de Hotelling. En somme, l'économie des ressources naturelles vise alors à réhabiliter le marché comme mécanisme régulateur et socialement optimale de l'épuisement des ressources naturelles. Et de publications, « économie de l'environnement » s'est imposée, aux yeux de nombreux décideurs comme la base la plus solide parmi les contributions possibles des sciences sociales à la rationalisation des processus publics des décisions et choix publics de gestion des biens environnementaux. Des revues académiques spécialisées reconnues comme *The Journal of Environmental Economics and Management*, *Land Economics*, et *Environmental and Resources Economics*, consacrent le rayonnement scientifique de l'école des « optimistes »

L'autre école est celle des « pessimistes » à contribuer à la création de l'économie écologique. Selon Martinez-Alier (1987), les points de compromis de nombreuses idées qui animent ce courant peuvent se résumer comme suit : « il existe une grande incertitude sur le fonctionnement de l'environnement. Cette incertitude fondamentale est irréductible, dans l'état actuel de connaissances, et ne peut être probabilisée, et partant soumise au seul traitement

économique. Bien plus, la dégradation de nombreux processus écologiques est irréversible. Les instruments économiques courants n'ont pas alors tout le pouvoir d'aborder ces aspects.

En somme, pour l'économie écologique, l'affirmation que la question de l'environnement est si décisive pour le devenir humain qu'il faut constituer une nouvelle science. Les outils de cette nouvelle science devaient être empruntés à la fois aux sciences de la nature et à la science économique.

C'est ainsi à travers des mouvements de constitution pluriels que la pensée économique de l'environnement est devenue une spécialité connue et régulièrement enseignée économique au stade des cycles doctoraux, et de plus en plus en des niveaux de formation inférieure.

Dominante par le nombre des travaux

II. **L'importance de préserver l'environnement et les ressources naturelles**

- Désigne des régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles viennent à manquer
- Permettre de maintenir la paix
- Défend la réputation de nations unies
- Rend la mission plus efficace
- Fait partie intégrante de vos obligations

Message principal : Il est primordial de tenir compte de l'environnement et des ressources naturelles, et de savoir les gérer et les préserver dans le cadre des opérations de maintien de la paix.

Les causes sont les suivantes :

- Le personnel de maintien de la paix est déployé dans les régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles viennent à manquer. Le pays hôte et les populations locales disposent de faibles moyens pour préserver l'environnement.
- La protection de l'environnement contribue au maintien de la paix. Elle fait partie intégrante des missions directes ou indirectes organisées, et permet de préserver la santé et le bien-être du personnel et des populations locales.

- Les Nations Unies préservent l'environnement pour défendre leur réputation. Elles doivent prendre des mesures concrètes en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique pour rester crédibles. Préserver la réputation de l'organisation permet à la mission d'entretenir des relations avec les populations locales.
- La mission s'avère plus efficace en préservant l'environnement. Les résultats obtenus sont les suivants : a) elle gagne en efficacité et réalise des économies, et b) la sécurité, la santé et le bien-être du personnel de cette mission sont mieux préservés.
- La protection de l'environnement fait partie intégrante des obligations des Nations Unies. Elle exige que tout le personnel agisse de manière responsable dans le cadre de ces obligations. Les effets sur l'environnement des opérations de maintien de la paix de l'organisation sont importants de par leur ampleur. Chaque membre du personnel doit respecter ses obligations et contribuer à limiter les effets négatifs des opérations de la mission, et à améliorer les espaces de vie et de travail. Ces obligations relèvent du bon sens, comme pour tous les actes que nous commettons personnellement. Elles s'inscrivent également dans le cadre des politiques et des directives des Nations Unies.

III. Environnements fragiles, ressources rares

- Situations post-conflit concernant des régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles (l'eau, la terre) viennent à manquer
- Problématique commune (la déforestation, la concurrence liée à l'exploitation des sols fertiles et l'accès insuffisant à l'eau potable)
- Limitation des moyens existant à locale
- Grave effet environnementaux et culturels pouvant être directement liés à un conflit

Message principal : Les situations post-conflit où les missions sont déployées présentent une vulnérabilité environnementale et une pénurie de ressources naturelles. L'exploitation de l'eau et des sols peut constituer une source de conflit.

La plupart des missions sont organisées en Afrique et au Moyen-Orient, où la quantité d'eau disponible par habitant est faible. La photo ci-dessus a été prise au Darfour.

La déforestation, la concurrence liée à l'exploitation des sols fertiles et l'accès insuffisant à l'eau potable sont des problèmes récurrents dans les situations de conflit et post-conflit.

Les effets d'un conflit armé : il en résulte parfois directement de graves effets sur l'environnement et la culture :

- Les fumées de combustion de pétrole ;
- Les bombardements terrestres ;
- Les déchets liés à l'utilisation des armes ;
- La destruction des bâtiments ;
- La contamination de l'eau ;
- L'endommagement du patrimoine culturel.

Les moyens existant à l'échelle locale sont réduits : dans les situations post-conflit, les moyens existant à l'échelle nationale et locale sont en général insuffisants. Exemples : la collecte des déchets, le recyclage, la mise en décharge et les stations de traitement des eaux usées.

Les missions de maintien de la paix affectent l'environnement. Elles peuvent s'accaparer certaines ressources naturelles, telles que l'eau, l'énergie et les sols, sur un site donné de par leur importance. Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») impose au personnel de maintien de la paix de ne pas contaminer les ressources culturelles, ni de les utiliser de manière abusive ou excessive.

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont des effets dévastateurs sur l'environnement. Une opération de maintien de la paix affecte :

L'eau : elle est utilisée à des fins de consommation personnelle et des opérations collectives et locales. Par exemple, pour la cuisine, les sanitaires, les équipements de lavage/blanchisserie, voire la climatisation.

L'énergie : les frais en carburant sont onéreux dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. L'organisation des missions repose presque uniquement sur l'utilisation de l'essence et du gazole pour les générateurs et le parc de 17 000 véhicules, et l'utilisation du carburant Jet A1 pour les avions 257 des Nations Unies.

Les déchets solides et toxiques : une quantité importante de déchets solides et toxiques est produite dans le cadre d'une mission de maintien de la paix. Les déchets solides peuvent comprendre les gravats et les déchets alimentaires, fonctionnels et métalliques. Les déchets

toxiques, quant à eux, englobent les produits médicaux, les huiles usagées, les pneus, les piles, les déchets électroniques, les stocks de produits chimiques, les explosifs et les munitions.

Les eaux usées : les déchets liquides ou les eaux usées incluent entre autres les « eaux noires », les eaux résiduelles provenant des installations sanitaires, ainsi que les « eaux grises », les eaux résiduelles provenant des douches, lavabos/évier et machines à laver. Le personnel des Nations Unies et les populations locales peuvent rencontrer des problèmes d'ordre environnemental et médical en cas de traitement et d'évacuation inappropriés des eaux usées. **La faune et la flore** : les missions des Nations Unies peuvent menacer les écosystèmes locaux, y compris les espèces végétales et d'animaux, de différentes manières, et nuire encore plus aux moyens de subsistance des populations avoisinantes. Exemples :

- La chasse ou la pêche non réglementée ;
- L'acquisition et la détention de plantes et d'animaux vivants ou morts ;
- La construction de structures bloquant les corridors fauniques ;
- L'élimination des habitats naturels.

Les ressources côtières et insulaires : les récifs coralliens doivent être préservés, et non détruits ou utilisés.

Les ressources historiques et culturelles : l'installation d'un camp de base de maintien de la paix des Nations Unies peut être l'occasion de révéler des structures historiques, des régions revêtant une importance culturelle ou des sites archéologiques. En outre, le personnel de maintien de la paix peut endommager ou détruire accidentellement des ressources historiques ou culturelles dans le cadre de certaines manœuvres.

Les ressources historiques et culturelles constituent une priorité, même si elles n'en ont pas l'air. Exemples : les lieux de culte, les villages antiques, les cimetières et les pièces du patrimoine culturel intangible, comme les objets.

Les cimetières revêtent une signification importante dans quasiment toutes les cultures. Le personnel des Nations Unies ne doit pas y pénétrer sans autorisation, ni les endommager, même accidentellement.

Exemple de cas à éviter : la profanation d'un site abritant des peintures rupestres anciennes – Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Sahara occidental

En 2007, des observateurs militaires de la MINURSO profanent plusieurs sites archéologiques remontant à la préhistoire au Sahara occidental. Deux membres du personnel de cette mission font alors l'objet de sanctions disciplinaires. La MINURSO doit régler les frais des travaux de réhabilitation. Depuis, elle informe les nouveaux arrivants sur l'importance du patrimoine culturel pour éviter que cette situation se reproduise.

Exemple de cas à promouvoir : la réhabilitation de la bibliothèque de l'imam Essayouti, à Tombouctou – La MINUSMA, au Mali

En 2015, la MINUSMA (United Nations Multidimensional Integrated Stabilization in Mali, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) met en œuvre un projet à impact rapide (PIR), en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization). Ce projet implique d'entreprendre des travaux de réhabilitation pour la bibliothèque de l'imam Essayoutin, à Tombouctou. Le bâtiment a été endommagé à la suite d'un attentat suicide perpétré à proximité en septembre 2013.

Les photos ci-dessus renvoient à ces exemples.

Permet de maintenir la paix

- Conflits attisés par les recettes de l'exploitation des ressources naturelles, gestion des ressources insuffisantes
- Marginalisation et dommages environnementaux
- Mandats plus systématiques concernant le rôle des opérations de maintien de la paix des Nations unies
- 19 opérations de maintien de la paix mandatées par les Nations unies de 1948 à 2016
- Coopération environnementale visant à consolider la paix



Μέτρος για την ενίσχυση της βιώσιμης ανάπτυξης και την επίτευξη των ΣΟΔ της ΝΑΤΟ. 2017. Ημερομηνία: 1/1/2017.

Message principal : Les ressources naturelles contribuent au développement des conflits violents.

Cette contribution présente trois caractéristiques principales :

- Les recettes de l'exploitation des ressources naturelles peuvent servir à financer des conflits. Les produits de base sont le pétrole, le diamant, le bois et les minéraux. Les guerres civiles attisées par l'utilisation des « ressources de conflit » extractives et à forte

valeur ajoutée touchent les pays suivants : le Cambodge, la République démocratique du Congo (RDC), la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone.

- Les tensions liées au contrôle des ressources insuffisantes attisent la violence des conflits. L'eau et les sols fertiles constituent des facteurs de conflit au Darfour, en Afghanistan et au Moyen-Orient.
- La marginalisation et les dommages environnementaux favorisent la violence des conflits. Les populations locales ne tiennent pas compte des retombées économiques de l'extraction des ressources naturelles. Exemples : l'extraction du cuivre à Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et du pétrole dans le delta du Niger (Nigeria).

IV. L'organisation en tant que telle doit améliorer ses pratiques.

Elle peut évoluer dans tous les domaines et tout au long du cycle de vie d'une mission : le début de la mission, les opérations et la fin de cette mission

L'eau, les déchets et l'énergie :

- La sélection rigoureuse des sites et l'orientation des bâtiments dans l'organisation du camp permettent de gagner en rentabilité et d'économiser encore plus d'énergie.
- Environ 400 stations de traitement des eaux usées (STEU) ont été construites dans le monde entier. Elles permettent de traiter les eaux usées sur place et de recycler l'eau pour la réutiliser.
- Les générateurs diesel et photovoltaïques hybrides et synchronisés réduisent la consommation, les émissions et la quantité de déchets produits.
- Lorsqu'elle se termine, une mission de maintien de la paix peut céder au pays hôte les installations et équipements qu'elle utilise, et dont les effets sur l'environnement sont minimes.

La faune et la flore :

- Le terme « flore » désigne les fleurs et les plantes ; le terme « faune », quant à lui, désigne les espèces d'animaux sauvages.
- Préserver la faune et la flore locales participe au bien-être de l'humanité.

- Les écosystèmes diversifiés sont les plus sains et les plus à même de survivre à une catastrophe. Préservez la diversité des peuples autochtones.
- Les chiens errants doivent être vaccinés contre la rage et stérilisés pour contrôler la croissance démographique. Ne tentez pas de les empoisonner ou de leur nuire.
- Le personnel de maintien de la paix et les autres intervenants/espèces sont la cible des braconniers en raison de leur pouvoir d'achat ou valeur marchande. Les crimes fauniques sont à éviter ; ils favorisent le commerce illicite d'espèces en voie d'extinction.

V. La gestion des déchets :

- La gestion appropriée des produits toxiques implique :
 - ❖ De marquer le site comme lieu d'entreposage de produits toxiques et inflammables ;
 - ❖ De fermer les conteneurs cylindriques et d'en marquer le contenu ;
 - ❖ D'utiliser les cylindres installés sous le toit et en haut du sol en béton comme protection contre la contamination du sol.
- Les missions doivent bien gérer les décharges. La sécurisation des sites a un effet dissuasif sur les animaux détritvovores (chiens, chats, blattes). Les sites à proximité des aéroports et des pistes d'atterrissage peuvent attirer les oiseaux qui perturbent le trafic aérien.
- La gestion appropriée des déchets est vitale pour la santé et le bien-être de l'humanité.
- La réduction de la quantité de déchets à la source joue un rôle phare. Même les quantités importantes de déchets solides non toxiques sont difficiles à gérer, notamment lorsque le pays hôte ne dispose d'aucune installation de recyclage.
- Les déchets toxiques nécessitent encore plus d'attention : eaux usées, déchets médicaux, munitions, huiles et lubrifiants, déchets électroniques.

VI. Les économies de carburant et les énergies renouvelables :

- ❖ Les frais quotidiens de carburant liés aux opérations soutenues par le DOMP et le DAM s'élèvent à 1,27 million de dollars en 2014-2015.
- ❖ Le personnel de maintien de la paix dépend de l'utilisation des combustibles fossiles pour les véhicules, les avions et une grande partie de la production d'électricité.
- ❖ Les combattants peuvent prendre pour cibles les livraisons de carburant et perdre la vie.

- ❖ Le rendement énergétique et le recours aux énergies renouvelables permettent de réaliser des économies, purifier l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

VII. L'empreinte carbone :

- ✓ L'empreinte carbone représente la quantité globale de gaz à effet de serre produit, en général sous forme de dioxyde de carbone (CO₂). Les gaz à effet de serre contribuent au réchauffement de la planète, c'est-à-dire au changement climatique.
- ✓ Les Nations Unies doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre en consommant moins et en utilisant les énergies renouvelables.
- ✓ Les missions de maintien de la paix représentent 56 % des émissions globales de dioxyde de carbone de l'organisation en 2008.
- ✓ Ces missions continueront de produire le plus grand nombre d'émissions de gaz à effet de serre. Les raisons sont les suivantes :
 - Sa taille : l'organisation dispose du budget et des effectifs les plus importants.
 - Les sites d'intervention : les missions sont en général déployées dans des régions reculées et difficiles d'accès.



Message principal : Un grand nombre de directives associent les opérations de maintien de la paix des Nations Unies à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Il s'agit entre autres des directives suivantes :

- La résolution 1625 du Conseil de sécurité (2005) ;

- Le discours du président du Conseil de sécurité en 2007 : sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, eu égard aux conflits et aux ressources naturelles ;
- Le discours du président du Conseil de sécurité en 2011 : sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, eu égard à la sécurité et au changement climatique.

Selon le discours du président du Conseil de sécurité en 2007 :

« ...les missions et les opérations de maintien de la paix des Nations Unies déployées dans des pays riches en ressources naturelles et où les conflits armés sévissent peuvent jouer un rôle et aider les États concernés, en respectant pleinement leur souveraineté en matière de ressources naturelles, pour éviter que l'exploitation illicite de ces ressources n'attise davantage les conflits. »

1. La décision du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies en 2007 : les systèmes de gestion de l'environnement (SGE) voient le jour.
2. La stratégie globale d'appui au missions, lancée en 2010 : les États « réduisent à l'échelle nationale les effets sur l'environnement des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales sur le terrain ».
3. Le secrétaire général des Nations Unies demande à l'organisation d'évoluer vers la neutralité climatique d'ici 2020 : il préconise « une empreinte carbone nette zéro ».
4. Objectifs en matière de développement durable : le Programme de développement pour l'après-2015, qui remplace les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), sur la période 2000-2015.

Les politiques guident le personnel de maintien de la paix des Nations Unies en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Le personnel des missions doit bien connaître ces politiques. À savoir :

- Le secrétaire général adjoint du DOMP a signé ce document en 2009.
- « TOUS les membres du personnel doivent agir conformément à cette politique. »
- « Chaque mission sur le terrain » vise à « fixer sa politique, sa réglementation et ses objectifs en matière d 'environnement. » Il s'agit entre autres de politiques, directives, procédures normalisées d'exploitation, plans d'action et commissions applicables aux missions. Ils concernent CHAQUE phase des opérations menées à bien.

La politique de gestion des déchets des missions sur le terrain des Nations Unies (2015), développée sous l'égide du DOMP et du DAM

- « Une gestion appropriée des déchets tout au long du cycle de vie de la mission [...] fait partie intégrante d'une mission sur le terrain durable. »
- Mesures principales :
 - réduire la quantité de produits et de matériaux fournis dans le cadre de la mission (ils sont susceptibles de finir en déchets) ;
 - ✓ Bien gérer les produits et les matériaux déjà utilisés dans le cadre de la mission pour éviter qu'ils finissent en déchets ;
 - ✓ Réutiliser, recycler ou récupérer tous les déchets possibles ;
 - ✓ Bien mettre au rebut les autres déchets.
 - La mission reste au final pleinement responsable des déchets qu'elle produit.

Le Code de conduite des casques bleus (militaires et policiers)

- « Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte ».

Le changement climatique, un danger pour la paix et la sécurité

Le changement climatique correspond au réchauffement de la Terre lié à la combustion des énergies fossiles, qui émet des gaz à effet de serre, tels que le dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. Il en résulte un changement climatique à l'échelle de la planète. La Conférence de Paris de 2015 sur le changement climatique fixe comme objectif une limitation du réchauffement mondial à 1,5 degré.

Les conséquences potentielles du changement climatique sont très importantes pour la faune et la flore, les poissons, les oiseaux et les hommes. Ces conséquences menacent de plus en plus la paix et la sécurité internationales. Les ressources en eau, la sécurité alimentaire, les maladies, les côtes et les mouvements migratoires aggravent les tensions actuelles et génèrent de nouveaux conflits.

Le changement climatique « multiplie les menaces, exacerbe les mouvements, tendances et problèmes actuels », et présente des risques politiques et sécuritaires.

Des missions directes ou indirectes

Les missions de maintien de la paix ont trait aux ressources naturelles.

De 1948 à 2016, les Nations Unies ont déployé dix-neuf (19) opérations de maintien de la paix pour régler des conflits étroitement liés à l'utilisation de ce type de ressource. Il s'agit entre

autres des missions suivantes : l'UNMIL, l'UNOCI, l'UNAMID, la MONUSCO, l'UNISFA, la MINUSS, la MINUSMA et la MINUSCA.

Les pays concernés se situent pour la plupart en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient.

Parmi les ressources utilisées figurent le diamant, le bois, la terre, l'eau, le pétrole et les minéraux.

Les patrouilles et les groupes d'experts :

- ❖ Les patrouilles de maintien de la paix luttent contre les crimes fauniques et le commerce illicite. Elles veillent également à la sécurité dans les régions où les ressources naturelles sont une source de conflit.
- ❖ Les missions encadrent parfois un groupe d'experts à des fins de conseil et de suivi, et pour rendre des comptes au Conseil de sécurité en matière de sanctions commerciales.

La consolidation de la paix :

- **La coopération environnementale peut être efficace pour consolider la paix**
- Les opérations de maintien de la paix peuvent tirer parti des ressources naturelles pour contribuer à la stabilité et à la consolidation précoce de la paix. Par exemple, en créant des emplois, en améliorant les moyens de subsistance des populations ou en favorisant la réconciliation et la reprise économique. Reportez-vous aux exemples de questions civiles et d'initiatives de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR).

Les écosystèmes, la biodiversité et les biens et services connexes dont dépendent les ruraux pauvres sont soumis à une pression croissante.

Selon l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire¹³, environ 60% (15 sur 24) des principaux services écosystémiques sont dégradés et utilisés de manière non durable, et les ressources naturelles essentielles à la production agricole et à la sécurité des moyens d'existence des populations les plus pauvres de la planète diminuent rapidement. L'agriculture mondiale est la principale cause de perte de la biodiversité, conséquence de la conversion des terres, de la monoculture et de la surutilisation des pesticides. Vingt-deux pour cent des espèces végétales sont menacées d'extinction, et la diversité des cultures a diminué de 75% entre 1900 et 2000¹⁴. À l'heure actuelle, une quinzaine de cultures seulement assurent 90% de l'apport calorique de la population de la planète, ce qui rend le système alimentaire mondial très vulnérable aux chocs. La détérioration rapide de la biodiversité, ainsi que ses effets sur les

fonctions écosystémiques et les biens et services qu'ils procurent, diminue la capacité des ruraux pauvres de s'adapter aux changements et d'échapper à la pauvreté de façon permanente.

La lutte contre la pauvreté et les inégalités passe par une gestion durable et équitable des ressources

Les ressources naturelles, au cœur de notre modèle de développement

Matières premières pour les produits, moyen de production dans les industries ou source d'énergie, les ressources naturelles sont au cœur de notre système. Elles sont indispensables à l'activité humaine ; mais elles sont surexploitées aujourd'hui alors que notre modèle de développement, basé sur une société de consommation à outrance, se généralise à l'humanité entière. La globalisation de nos sociétés coïncide ainsi avec la confrontation aux limites de la planète. Malgré la prise de conscience, depuis les années 70, des limites physiques de la planète et de ses ressources, la recherche de la croissance économique et des profits à court terme est restée la priorité de notre système économique. Les dimensions sociale, environnementale et culturelle passent toujours au second plan, en particulier le respect des droits humains et la gestion soutenable des écosystèmes.

Un effet bœuf

L'ouverture de la forêt pour l'exploitation du bois est la première étape de sa destruction. Production de bois dur ou de pâte à papier, cette exploitation est historiquement au cœur de la relation coloniale, et aujourd'hui encore c'est principalement à l'exportation que se destinent ces arbres. L'enjeu va cependant bien au-delà. Car, souvent, après avoir exploité le bois commercialisable, les entreprises rasant et brûlent le reste afin de planter des cultures d'exportation. Les conséquences écologiques et sociales sont telles qu'il est aujourd'hui essentiel de remettre en cause ce modèle, en commençant par exiger une réglementation contraignante pour les entreprises qui exploitent ou utilisent ces ressources naturelles que sont les forêts et les terres. Aujourd'hui, lorsque certains Etats semblent avoir des velléités de limiter la destruction des espaces forestiers, de puissants lobbies se mobilisent.

Tiping point

L'ampleur potentielle des mouvements futurs nécessite d'apporter un soutien international, financier et technologique aux pays les moins avancés qui sont et seront les plus touchés par la migration environnementale interne et transfrontière, car ces pays n'auront pas la capacité ou les ressources pour gérer de tels flux. Il est tout aussi fondamental de résoudre rapidement le problème à la source, en adoptant des modes de production et de vie beaucoup plus sobres -en énergie, en eau et en matières premières- et de distribution plus juste. Cela revient à renoncer au modèle actuel de la mondialisation néolibérale. D'ailleurs, ce modèle dévastateur pour l'environnement (changement climatique, érosion de la biodiversité, raréfaction des ressources naturelles) est aussi à l'initiative d'une gestion à l'échelle mondiale des flux migratoires au profit des besoins des entreprises, au détriment des choix individuels de chacun, engendrant la mise en place de programmes de travail temporaires et par là même la précarisation et l'instrumentalisation des personnes.